

École élémentaire

Lasserre-Pradère – Mérenvielle – Ste Livrade

Conseil d'école du jeudi 25 juin 2020 ORDRE DU JOUR
--

Etaient présents :

Parents d'élèves	Catherine Cavazzini, Thomas Cortese
FCPE	Sylvain Richard, Claire Ballesio, Céline Quaillet, Stéphanie Casato, Marielle Bouveur
SIVOM	Valérie Pinel, Caroline Coumel Gendre, Rodolphe Mallet, Aude Freundlich
Enseignants	Marie-Laure Frichement, Sylvie Coppin, Christelle Carcy, Fabienne Charlet, Philippe Brunel

ÉCOLE

- Compte-rendu PPMS intrusion

Confinement - Deux parents présents - Un gendarme

Tout s'est déroulé selon ce qui est attendu. Les enfants ont bien compris l'enjeu et leurs comportements sont cohérents. On remarque le peu de "sérieux" chez certains "grands".

Pour améliorer la situation:

+ des talkie-walkie pour pouvoir communiquer entre classes pendant le PPMS et avec des groupes qui pourraient se trouver à l'extérieur: salle des fêtes, city-stade...

+ petit portillon vers le lotissement.

+ trappe dans chaque classe pour accès au vide-sanitaire ?

+ clé à suspendre dans la salle motricité.

- Coopérative scolaire :

+ Bilan

BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE année scolaire 2019/2020 FIN		
JUIN 2020		
	ENTREES	
VENTE OBJETS (photos...)	+ 5 940	
ACTIVITES EDUCATIVES participation famille aux sorties CE2 /CM1 CM1/CM2	+ 313	
SUBVENTIONS : DONS fcpe	+ 250	
COTISATIONS FAMILLES	+ 2 903	
TOTAL RECETTE	+ 9406	SORTIES
ACHAT OBJETS (photos...)		- 4327,47
ACTIVITES EDUCATIVES		- 2106,59
ASSURANCE+ ADHESION OCCE		- 441,32
TOTAL DEPENSES		- 6875,38
Solde banque	+5561,34	

Suite à la situation sanitaire, de nombreuses sorties et classe de découverte ont été annulées. Ceci explique, pour cette année, des entrées supérieures aux dépenses.

+ Participation financière des familles pour les sorties

Nous avons fait le choix, pour la deuxième année, d'augmenter le nombre de sorties, pour certaines classes, en demandant une participation financière des familles.

- **Séances piscine:** les séances piscines prévues cette année ont été annulées.

L'an dernier, certaines séances pour les classes de CP ont dû être annulées car le nombre de bénévoles (parents) disponibles et agréés était insuffisant.

Une demande est adressée au SIVOM: serait-il possible de faire intervenir des animateurs salariés de l'ALAE pour l'aide à l'encadrement des séances ? Une demande par écrit sera adressée avec toutes les précisions nécessaires pour que les élus puissent prendre une décision.

Caroline COUMEL GENDRE précise qu'il ne faut pas perdre de vue les différents temps d'encadrements et d'accueil : service ANIMATION SIVOM et EDUCATION NATIONALE ECOLE.

- **Liaison GS - CP**

La traditionnelle journée passée en commun avec les élèves de grande section et les CP n'a pas eu lieu cette année. Il est envisagé d'organiser, en petits groupes, une visite de l'école.

- **Santé:**

+ PAI: Protocole d'Accueil Individualisé. (Voir documents en annexe)

Serait il possible de faire une note d'information aux familles sur le fonctionnement des PAI, leur renouvellement, la gestion de la pharmacie en fonction des pathologies des enfants concernés ?

Les PAI font l'objet de gestion commune école / SIVOM

Les PAI sont des documents écrits, élaborés à la demande de la famille.

Les PAI sont mis en place pour l'enfant atteint de maladie chronique, d'allergie, d'intolérance alimentaire. Il doit lui permettre d'être accueilli en collectivité, l'enfant pourra ainsi bénéficier de son traitement.

Les documents, pour chaque élève concerné, sont signés par les parents, le Directeur de l'école, l'enseignant(e) concerné(e), le médecin de l'Éducation nationale, la Présidente du SIVOM, le Directeur de l'ALAE/ALSH. Ces documents sont consultables à l'infirmierie dans une armoire sous clé. Une copie est en la possession de tous les adultes signataires.

Les médicaments, sont stockés dans la même armoire, dans des boîtes individuelles nominatives.

Les documents et médicaments sont amenés par l'adulte responsable si un élève concerné sort de l'école: EPS, sorties, classe transplantée...

Les parents doivent connaître les dates de péremption des médicaments et en fournir de nouveaux si besoin.

A la fin de l'année scolaire, tout est restitué aux familles, sauf si l'enfant reste au centre de loisir. Dans ce cas, le Directeur de l'ALSH se chargera de les rendre au départ de l'enfant.

Les familles souhaitant la mise en place d'un PAI, doivent en faire la demande auprès du Directeur de l'école et fournir tous les documents et médicaments à la rentrée des classes.

+ En cas de blessure sur le temps scolaire ou ALAE

Les parents souhaiteraient comprendre le protocole lorsque les enfants se blessent: s'ils se blessent sur le temps scolaire, ou s'ils se blessent sur le temps SIVOM ?

Lorsqu'un enfant se blesse sur le temps scolaire, il est soigné par un(e) enseignant(e). Lorsque le cas exige des compétences dépassant celles des adultes de l'école, les familles sont contactées pour venir prendre en charge leur enfant. Pour des cas graves, les pompiers sont appelés, ainsi que la famille. Les soins apportés à un élève sont consignés dans un cahier prévu à cet effet.

Lorsqu'un enfant se blesse sur le temps périscolaire : la procédure est identique , l'animateur référent fait le lien et passe le relais à l'enseignant de l'enfant.

Caroline COUMEL GENDRE précise que dans l'infirmerie, commune à l'Ecole et au service animation, les accessoires de soins et les trousse de secours sont différenciées .

+ *Les enseignants bénéficient-ils d'une formation premier secours ?*

Cette formation n'est pas obligatoire, cependant, certains enseignants sont titulaires de l'AFPS ou d'un BNS.

- Rythmes scolaires

Organisation du temps scolaire - Éventuel retour à une semaine de quatre jours. Point sur le sondage pour évaluer l'intérêt des parents et date prévue pour son lancement.

A ce jour, aucun sondage n'a été réalisé... les différents partenaires ont été occupés à des tâches plus urgentes.

- Fournitures scolaires

Elles seront communiquées dans le courant de la semaine du 29 juin.

- Communications avec les familles

Avant et pendant les phases de déconfinement, certaines informations ont été envoyées depuis la boîte de l'école, d'autres depuis les boîtes des classes. Ces informations n'ont pas toutes été envoyées en même temps (tard le soir, tôt le matin...) . Certaines familles en ont été averti par leurs voisins ou amis avant de recevoir le message « officiel ». D'où un certain flottement, des doutes et interrogations perplexes. Sans parler des informations valides dans la matinée et contredites en fin d'après-midi... Chacun a fait de son mieux, ce qui n'exclut pas la possibilité d'éventuelles erreurs.

ALAE / SIVOM / COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

- *L'association de parents demande la possibilité d'avoir un panneau d'affichage.*

La demande a été reçue par mail : attente de la réponse des élus

- Rentrée 2020-2021

- *Ecriture du Projet éducatif du SIVOM / Réactualisation des projets pédagogiques ALAE et ALSH élémentaire / Conception de livrets d'accueil ALAE et ALSH*

→ consultables sur le site de la mairie de Lasserre-Pradère, en septembre.

→ Réunion d'information sur le service ANIMATION envisagée pour les parents, en septembre

+ *Effectifs*

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
28	43	35	27	38

+ Selon la situation sanitaire à la fin de l'été, que peut-on anticiper?

Beaucoup de difficultés pour se projeter à la rentrée de septembre ! Bien évidemment, personne ne peut prévoir quelle sera la situation sanitaire à la rentrée et tout le monde a besoin de faire une pause.

Toutefois, M. Brunel fait remarquer qu'il serait bon de réfléchir à quelques scénarios possibles. Par exemple, si le protocole sanitaire était maintenu à l'identique, voire durci, si la distanciation physique de 1 mètre était d'actualité, serait-il possible d'envisager une organisation par demi-journée et par demi-classe, quatre jours par semaine ? Sur le principe des 2S2C (Sport Santé Culture Civisme) avec une mise en place lorsque la situation sanitaire l'exige.

	Enseignant(e)	Animateurs-trices
Matin 3 heures	Groupe 1	Groupe 2
Après-midi 3 heures	Groupe 2	Groupe 1

A suivre... de près.

+ nombre d'enfants inscrits sur les périodes de vacances et les activités proposées ?

Ouverture de deux ALSH : 1 élémentaire + 1 maternel afin de respecter le protocole sanitaire

: groupes de 10 enfants avec 2 animateurs par groupe.

: Pas de sortie en bus, utilisation des ressources locales, bivouac sur les sites des écoles, sorties locales, intervenants extérieurs.

Effectifs :

Pour l'élémentaire : enfants inscrits 28 au maximum , 8 au minimum

Pour la maternelle : enfants inscrits 20 au maximum , 4 au minimum

Aucune demande d'inscription n'a été refusée.

- les enfants peuvent-ils être récupérés à 12h le mercredi ?

Non. Soit les enfants quittent l'école, seuls ou pris en charge par leur(s) parent(s) ou une personne désignée par ceux-ci à 11h40, soit ils restent sous la responsabilité du SIVOM. Dans ce cas, les familles peuvent les récupérer après le repas à 13h30.

- état des engagements suivants(*) :

Evolution de la tarification des services ALAE/ALSH/AIC - Point sur le travail de présentation des tarifs et date prévue pour une réunion spécifique sur le sujet, avec les parents délégués.

Modification des horaires d'accueil ALAE/ALSH - Point sur l'étude financière de viabilité d'une ouverture amplifiée ; délai du sondage nominatif pour la compréhension des besoins

Madame PINEL, élue au SIVOM, précise que le bureau du SIVOM va être voté ce jour. Ces questions seront donc traitées avec la nouvelle équipe.

Déploiement du PEDT (Projet Educatif du Territoire) - Point sur la rédaction des indicateurs de réussite et date prévue pour la réunion du Comité de Pilotage

La coordinatrice PEDT , AUDE FREUNLICH , EN PRISE DE POSTE au SIVOM en février 2020, s'est présentée.

Poste à 35h : 17h50 coordination PEDT / 17h50 animatrice

Elle énonce : une prise de connaissance du territoire accompagnée de Caroline Coumel Gendre sur la visite des mairies et du centre social.

: Iers contacts ont été pris avec la CAF, la coordination PEDT de Levignac.

: un travail d'état des lieux a été partagé avec les animateurs référant du SIVOM RODOLPHE MALLET et LAURA CACCIOTTOLO

La situation sanitaire COVID 19 a stoppé cette mise en place.

Une reprise est prévue avec des rendez-vous partenaires, des contacts à affiner en vue d'une date de réunion de pilotage d'ici la fin de l'année 2020.

Evolution des tarifs: présentation à la nouvelle équipe du SIVOM

Choix politiques, présentation aux parents en janvier 2021

- Sécurité aux abords de l'école

De nombreux parents nous ont interpellés à nouveau sur le sujet : demi-tours, les voitures garées sur les passages piétons qui empêchent la visibilité ou les voitures mal garées empêchant la libre circulation des piétons, ...

La FCPE a décidé d'entreprendre une démarche globale : pédibus, démarche auprès de la Mairie pour envisager des modifications d'urbanisme et de voirie.

Les enseignants souhaiteraient-ils participer? Sous quelle forme?

Dans le cadre de l'EMC...

- *Fête de fin d'année ?*

Il n'y aura pas de fête en cette fin d'année. Trop difficile à organiser avec les contraintes sanitaires encore en vigueur.

- *Dates des futurs Conseils d'école*

Premier Conseil: Vendredi 6 novembre à 17h30

() Comme précisé lors du Conseil du 15/11/2019 ces points ne seront pas débattus. Il est juste demandé aux élus du SIVOM de faire le point sur les engagements pris et de préciser un calendrier de mise en œuvre. Ceci pour information à tous les membres de la communauté scolaire.*

Pour les membres du Conseil
Le Directeur, Philippe Brunel

